

Pôle communication
Tél. : 24 65 42

Mardi 28 février 2017

INFO PRESSE

Un numéro vert pour la cellule de coordination du BTP

La cellule de coordination du BTP est opérationnelle depuis début février. Elle a été mise en place à l'initiative de Philippe Dunoyer, membre du gouvernement en charge notamment du logement, et conformément aux engagements pris entre le gouvernement et ses partenaires du secteur privé à l'issue du séminaire du BTP qui s'est tenu fin 2016.

Outre des représentants du gouvernement et de la province Sud, cette cellule réunit des représentants du secteur privé (BTP NC, promoteurs, ordre des architectes), ainsi qu'un représentant de l'AMOS (association des maîtres d'ouvrages sociaux de Nouvelle-Calédonie).

L'action de cette cellule vise essentiellement, dans un contexte économique difficile, à mettre en œuvre un plan d'urgence pour le BTP (accélération de la réalisation de plusieurs programmes immobiliers, déblocage des permis de construire dans les communes, résolution de dossiers de défiscalisation...).

Elle travaille également à l'élaboration de nouveaux textes destinés à faire évoluer la réglementation dans le secteur du BTP (contrat de construction de maisons individuelles, évolution du prêt à taux zéro, poursuite de la réflexion sur les normes...), et sur la finalisation de l'observatoire des marchés.

Un service spécifiquement dédié aux professionnels du BTP qui rencontrent des difficultés dans leurs relations avec l'administration (retards de paiement, dossiers bloqués, agréments, réglementation...) a été mis en place. Il est situé à la DAPM (direction des Achats, du patrimoine et des moyens) à la Vallée-du-Tir. Il dispose d'un numéro vert gratuit, le 05.05.04 et d'une adresse mail : cellule.btp@gouv.nc.